



**Groupe Universités et Citoyens de Montpellier**

**Libre Pensée – Fédération Unie de l'Hérault**

Adresse : Espace Martin Luther King, 27 Boulevard Louis Blanc, 34000 Montpellier  
Mél : [groupeunivlp34@yahoo.com](mailto:groupeunivlp34@yahoo.com) ; [Facebook : www.facebook.com/lp34universites.fr](https://www.facebook.com/lp34universites.fr)

## **Fêtes de la Saint Roch 2022 : Monsieur le maire, allez-vous enfin respecter la laïcité à Montpellier ?**

Avant d'avoir imposé une charte de la « laïcité », prenant exemple sur la région Ile de France de Pécresse, ceci avec le soutien du journal « valeurs actuelles » et des tenants de la division communautaire dans le sillon de Manuel Valls, le maire de Montpellier avait décidé, tout sourire, d'assister aux messes dans le cadre des fêtes de la Saint Roch, dans l'église du même nom.

Relevons au passage que l'église saint Roch a été le berceau de la frange la plus intégriste de l'Eglise, abritant même des messes organisées par l'Opus Dei. Pour quelqu'un qui passe son temps à parler égalité homme femme et parade à la Gay pride au premier rang, il y a comme une petite contradiction à se vautrer devant la myrrhe et l'encens face à l'autel. Passons.

La présence du Maire à ces fêtes n'est en rien une obligation, bien au contraire : si à titre personnel un élu peut assister à une cérémonie religieuse, il ne peut y entraîner son titre d'élu de la république, ni son écharpe (à l'exception de la survenue du décès d'un élu du conseil municipal). Cependant, nous attirons votre attention sur le fait qu'invoquer le ciel n'est que de faible utilité pour preuve lors des législatives... vous avez pu vous en rendre compte dans la dernière période, et nous ne perdons aucune occasion pour faire avancer la rationalité et la raison.

Ensuite, durant au moins 15 ans, ces fêtes religieuses, invitant la population à la messe, étaient financées par l'argent public, via une association « internationale Saint Roch ». Que les fêtes aient lieu est une chose, mais avec l'argent public, c'est non.

Il semblerait que le maire, pour mieux faire avaler la charte de la laïcité, ait exigé que l'association en question n'invite pas aux messes. On ne peut pas faire son beurre comme chantre de la laïcité sauce Valls et montrer trop ouvertement son amour de l'Eglise catholique en lui attribuant de l'argent public. Le financement des cultes doit rester privé. C'est la loi de 1905, malgré la volonté d'un grand nombre de la tordre ou de la liquider.

Monsieur le Maire, comme nous l'avons dit à votre prédécesseur Philippe Saurel : les maires se succèdent, mais la Libre Pensée reste. Souhaitez-vous vraiment laisser comme souvenir d'être la verrue anti laïque de notre belle ville ?

**Merci cette année de respecter intégralement la laïcité au moins sur ce point : les 15 et 16 août 2022, exigez que l'association ne détourne pas l'argent public pour inviter à la messe, et abstenez-vous d'aller représenter la municipalité dans une messe catholique.**

Montpellier, le 10 juillet 2022.